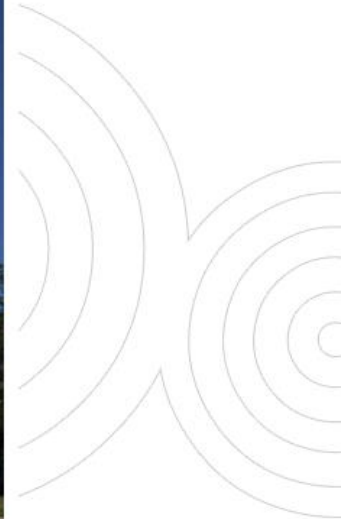


Le Corbusier reconnu itinéraire culturel européen

Date : 07/05/2019

PARTAGER    



Le Conseil de l'Europe a octroyé la certification Itinéraire culturel européen à l'itinéraire « Destinations Le Corbusier : promenades architecturales », dont le site Le Corbusier de Firminy fait partie.

Ce projet culturel, défendu par l'Association des Sites Le Corbusier (ASLC) et soutenu notamment par la Fondation Le Corbusier, est complémentaire à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO puisqu'il réunit à la fois des sites Le Corbusier inscrits et non-inscrits sur cette Liste. Il vise à valoriser l'ensemble des œuvres construites par Le Corbusier à travers l'Europe (une trentaine de sites sur 3 pays -Allemagne, France, Suisse- dans un premier temps) et à poursuivre la dynamique engagée entre les membres et partenaires internationaux. "Après l'inscription du site Le Corbusier sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 17 juillet 2016, il s'agit d'une nouvelle reconnaissance pour notre beau patrimoine. Nous pouvons en être très fiers", écrit Marc Petit, maire de Firminy et président fondateur de l'Association des Sites Le Corbusier.